



COMMISSION DELEGATIONS

Mardi 2 décembre 2025 à 18H

Procès-Verbal N°732

Président
Présents

: DUTCKOWSKI Yohan,
: DUTCKOWSKI Yohan, MALLET Marc, LAZAAR Samid

.....
PRESIDENT : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 18h à 20h00
Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite **1 mois** avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les **5 Jours** qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués saison 2025-2026.

Courrier :

- Commission discipline : lu et noté
- St Cassien : lu et noté

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte FFF Officiels.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Désignations :

WEEK END DU 6 ET 7 DECEMBRE 2025

<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
U17 D3 POULE F	COTE ST ANDRE 2	NIVOLAS	BEJUIT ANDRE	FRAIS AU CLUB NIVOLAS
U17 D2 POULE A	SUD ISERE	VALLEE GRESSE	BOULORD JM	FRAIS AU CLUB SUD ISERE
U19 D2 POULE B	PONT DE CLAIX	ST GEORGES COMMiers	HUGOT DANIEL	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS FEMININE A 11	VIRIEU VALONDRAIS	LA MURETTE	CICERON FABIEN	FRAIS AU CLUB LA MURETTE
SENIORS D3 POULE B	ABBAYE	ST GEORGES COMMiers	GIRARD VEYRET NORBERT	FRAIS AU CLUB ST GEORGES
SENIORS D4 POULE E	ENTENTE FOOT ETANGS	BEAUVOIR	MALLET MARC	FRAIS AU CLUB EFDE
SENIORS D5 POULE B	NOYAREY	ST GEORGES COMMiers	AVETTAND JULIEN	FRAIS AU CLUB ST GEORGES